

PARC EOLIEN DE LA MARCHE BOISEE

Département : Deux-Sèvres (79)

Commune : AUBIGNE

Dossier de demande d'autorisation environnementale

Pièce N°6B : PLAN D'ENSEMBLE



Version consolidée : JUIN 2022

Maître d'ouvrage

Aubigné Energie

Assistant Maître d'ouvrage

JP Energie Environnement

Assembleur

NCA Environnement

Contact :

Société	
Personne référente :	
Adresse :	
Contact :	Tel fixe :
	Tel mobile :
	E-mail :



Théo BOUCKAERT
Chef de projets éoliens
1 rue Célestin Freinet
44200 NANTES

02.14.99.11.32

06.37.91.83.43

theo.bouckaert@jpee.fr

Pièce n°1 : Description du projet

Pièce n°2 : Note de présentation non-technique

Pièce n°3A-B-C-D : Justificatifs fonciers - Capacités techniques et financières
- Garanties financières - Avis de remise en état

Pièce n°4A-B : Résumé non technique de l'étude d'impact - Etude d'impact
sur l'environnement et Annexes

Pièce n°4C-D-E-F : Etude Ecologique - Etude Acoustique - Etude Paysagère -
Dossier de demande de dérogation d'espèces protégées

Pièce n°5A-B : Résumé non technique de l'étude de dangers - Etude de
dangers

Pièce n°6A-B : Plan de situation - Plan d'ensemble

Avril 2021
Modifié en juin 2022

PROJET DE PARC ÉOLIEN DE LA MARCHÉ BOISEE

Commune d'Aubigné (79)

Dossier de demande d'autorisation environnementale
au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Pièce 6B : Plan d'ensemble



Énergies renouvelables



Hydraulique urbaine
Eau et Assainissement



Ingénierie environnementale



Milieu naturel



Hydraulique fluviale



Agriculture
Environnement



Photographie panoramique de l'aire d'étude, NCA Environnement, 7 décembre 2020

FICHE DE SUIVI DU DOCUMENT		
Coordonnées du commanditaire	JP Energie Environnement 12, rue Martin Luther King 14 280 SAINT-CONTEST	
Bureau d'études	NCA Environnement 11, allée Jean Monnet 86 170 NEUVILLE-DE-POITOU	
HISTORIQUE DES MODIFICATIONS		
Version	Date	Désignation
0	15/04/2021	Création du document
1	23/04/2021	Rapport final
1.1	15/04/2022	Reprises en phase d'instruction
1.2	14/06/2022	Reprises en phase d'instruction
1.3	21/06/2022	Reprises en phase d'instruction
2	29/06/2022	Version finale après reprises en phase d'instruction

Enregistrement des versions :

Versions < 1 versions de travail
Version 1 version du document déposé
Versions > 1 modifications ultérieures du document

AVANT-PROPOS

Le dossier de demande d'autorisation environnementale (DDAE) au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement relatif au projet de parc éolien de la commune d'Aubigné (79) est constitué de 6 volumes distincts, se découpant en 17 pièces, afin de faciliter sa lecture :

- **Pièce 0** : Sommaire
- **Pièce 1** : Description du projet
- **Pièce 2** : Note de présentation non technique
- **Pièce 3A** : Justificatifs fonciers
- **Pièce 3B** : Capacités techniques et financières
- **Pièce 3C** : Garanties financières
- **Pièce 3D** : Avis de remise en état
- **Pièce 4A** : Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement
- **Pièce 4B** : Étude d'impact sur l'environnement
- **Pièce 4B** : Annexes de l'étude d'impact sur l'environnement
- **Pièce 4C** : Etude écologique
- **Pièce 4D** : Etude acoustique
- **Pièce 4E** : Etude paysagère
- **Pièce 4F** : Dossier de demande de dérogation d'espèces protégées
- **Pièce 5A** : Résumé non technique de l'étude de dangers
- **Pièce 5B** : Étude de dangers et ses annexes
- **Pièce 6A** : Plan de situation
- **Pièce 6B** : **Plan d'ensemble**

La présente pièce (6b) du DDAE présente le plan d'ensemble du projet de parc éolien sur la commune d'Aubigné en Deux-Sèvres (79).

I. PLANS D'ENSEMBLE

Conformément à l'alinéa 9° de l'article D.181-15-2 du Code de l'environnement, s'agissant d'une installation classée pour la Protection de l'Environnement, la demande d'autorisation environnementale doit comporter un plan d'ensemble à l'échelle **de 1/200 au minimum** indiquant les dispositions projetées de l'installation, ainsi que l'affectation des constructions et terrains avoisinants et le tracé de tous les réseaux enterrés existants.

Une échelle réduite peut, à la requête du pétitionnaire, être admise par l'administration. À cette fin, une lettre de demande de dérogation de changement d'échelle doit être présentée (cf. *La lettre de demande d'autorisation* en page suivante).

Une échelle de 1/2 500 a été utilisée.

1, rue Célestin Freinet, 44200 Nantes, France
T +33 (0) 2.14.99.11.22
www.jppee.fr

AUBIGNE ENERGIE
12 rue Martin Luther King
14280 SAINT CONTEST

Interlocuteur
Théo BOUCKAERT
Tel : 06 37 91 83 43
Email : theo.bouckaert@jppee.fr

Monsieur Emmanuel AUBRY
Préfet des Deux-Sèvres
Préfecture des Deux-Sèvres
BP 70000 79099
4, rue du Guesclin
79000 NIORT

Nantes, le 18 mai 2022

Objet : Lettre de demande d'autorisation environnementale d'un parc éolien sur la commune d'Aubigné (79110) par la société Aubigné Energie

Monsieur le Préfet,

En application des dispositions de l'ordonnance n° 2017-80 du 26 janvier 2017 et des décrets n° 2017-81 du 26 janvier 2017 et n° 2017-82 du 26 janvier 2017 relatifs à l'Autorisation Environnementale et conformément aux dispositions des articles R181-12 à R181-15 du Code de l'Environnement,

Je soussigné, M. Mathieu BONNET, de nationalité française, agissant en vertu d'un pouvoir délivré le 20 septembre 2020 par M. Xavier NASS Directeur Général de la société NASS EXPANSION, Présidente de la société JP ENERGIE ENVIRONNEMENT, elle-même Présidente de la société AUBIGNE ENERGIE, dont le siège social est 12 rue Martin Luther King – 14 280 SAINT CONTEST, dûment habilité aux fins des présentes,

ai l'honneur de solliciter une Autorisation Environnementale pour le parc éolien de La Marche Boisée, constitué de 3 aérogénérateurs de puissance unitaire maximale de 4,8 MW, de 1 aérogénérateur d'une puissance unitaire maximale de 3,6 MW et de 2 postes de livraison sur le territoire de la commune d'Aubigné (79110).

Raison Sociale de la Société	AUBIGNE ENERGIE
N° SIRET du siège social	893 716 001 00019 RCS Caen
N° SIRET Poste de livraison 1	893 716 001 00035 RCS Niort
N° SIRET Poste de livraison 2	893 716 001 00027 RCS Niort
Forme juridique	Société par Actions Simplifiée (SAS)
Site d'exploitation	AUBIGNE (79) – Terres Garreaud
Rubrique du classement ICPE	2980 – Section 1 (Autorisation, rayon d'affichage : 6 km)



www.groupenass.com

JP Energie Environnement
Siège social : 12, rue Martin Luther King, 14280 Saint-Contest, France
T +33 (0)2.31.43.70.00, email : contact@jppee.fr
SAS au capital social de 1 245 000 euros, RCS CAEN 410 943 948

Nature des activités	Installations terrestres de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent
Volume des activités	Nombre d'aérogénérateurs : 4 Hauteur totale maximale : 176,5 m et 171,5 m Hauteur maximale du mât (mât + nacelle) : 114,8 m et 110 m Puissance unitaire maximale : 4,8 MW et 3,6MW Puissance maximale totale installée : 18 MW

Vous trouverez ci-joint un dossier établi en application de la législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, en vue d'obtenir une Autorisation Environnementale pour le parc éolien de La Marche Boisée. Le contenu de ce dossier respecte les exigences du Code de l'Environnement.

Par ailleurs, il est demandé une dérogation pour le plan d'ensemble du parc éolien visé à l'article D181-15-2 alinéa I-9 du Code de l'Environnement. Une échelle réduite au 1/2500 e au lieu de 1/200 est demandée pour le plan d'ensemble du projet.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement ou complément d'information que vous jugeriez utile à la compréhension du dossier.

J'espère que vous donnerez une suite favorable à notre demande et je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de ma plus haute considération.

Nantes, le 18/05/2022,

La société AUBIGNE ENERGIE,
Représentée par son Président,
La société JP ENERGIE ENVIRONNEMENT,
Elle-même représentée par son Président,
La société NASS EXPANSION,
Elle-même représentée par M. Mathieu BONNET



www.groupenass.com

JP Energie Environnement
Siège social : 12, rue Martin Luther King, 14280 Saint-Contest, France
T +33 (0)2.31.43.70.00, email : contact@jppee.fr
SAS au capital social de 1 245 000 euros, RCS CAEN 410 943 948

**Dossier de demande d'autorisation
environnementale éolien
Aubigné Energie - JPÉE**

Plan d'ensemble
c133306
(Demandeur: Aubigné Energie)

Parc éolien de la Marche Boisée
Deux-Sèvres (79)

- 1) Zone
- 2) Zone d'habitat
- 3) Zone d'habitat à protéger
- 4) Zone d'habitat à protéger
- 5) Zone d'habitat à protéger
- 6) Zone d'habitat à protéger
- 7) Zone d'habitat à protéger
- 8) Zone d'habitat à protéger
- 9) Zone d'habitat à protéger
- 10) Zone d'habitat à protéger
- 11) Zone d'habitat à protéger
- 12) Zone d'habitat à protéger
- 13) Zone d'habitat à protéger
- 14) Zone d'habitat à protéger
- 15) Zone d'habitat à protéger
- 16) Zone d'habitat à protéger
- 17) Zone d'habitat à protéger
- 18) Zone d'habitat à protéger
- 19) Zone d'habitat à protéger
- 20) Zone d'habitat à protéger
- 21) Zone d'habitat à protéger
- 22) Zone d'habitat à protéger
- 23) Zone d'habitat à protéger
- 24) Zone d'habitat à protéger
- 25) Zone d'habitat à protéger
- 26) Zone d'habitat à protéger
- 27) Zone d'habitat à protéger
- 28) Zone d'habitat à protéger
- 29) Zone d'habitat à protéger
- 30) Zone d'habitat à protéger
- 31) Zone d'habitat à protéger
- 32) Zone d'habitat à protéger
- 33) Zone d'habitat à protéger
- 34) Zone d'habitat à protéger
- 35) Zone d'habitat à protéger
- 36) Zone d'habitat à protéger
- 37) Zone d'habitat à protéger
- 38) Zone d'habitat à protéger
- 39) Zone d'habitat à protéger
- 40) Zone d'habitat à protéger
- 41) Zone d'habitat à protéger
- 42) Zone d'habitat à protéger
- 43) Zone d'habitat à protéger
- 44) Zone d'habitat à protéger
- 45) Zone d'habitat à protéger
- 46) Zone d'habitat à protéger
- 47) Zone d'habitat à protéger
- 48) Zone d'habitat à protéger
- 49) Zone d'habitat à protéger
- 50) Zone d'habitat à protéger
- 51) Zone d'habitat à protéger
- 52) Zone d'habitat à protéger
- 53) Zone d'habitat à protéger
- 54) Zone d'habitat à protéger
- 55) Zone d'habitat à protéger
- 56) Zone d'habitat à protéger
- 57) Zone d'habitat à protéger
- 58) Zone d'habitat à protéger
- 59) Zone d'habitat à protéger
- 60) Zone d'habitat à protéger
- 61) Zone d'habitat à protéger
- 62) Zone d'habitat à protéger
- 63) Zone d'habitat à protéger
- 64) Zone d'habitat à protéger
- 65) Zone d'habitat à protéger
- 66) Zone d'habitat à protéger
- 67) Zone d'habitat à protéger
- 68) Zone d'habitat à protéger
- 69) Zone d'habitat à protéger
- 70) Zone d'habitat à protéger
- 71) Zone d'habitat à protéger
- 72) Zone d'habitat à protéger
- 73) Zone d'habitat à protéger
- 74) Zone d'habitat à protéger
- 75) Zone d'habitat à protéger
- 76) Zone d'habitat à protéger
- 77) Zone d'habitat à protéger
- 78) Zone d'habitat à protéger
- 79) Zone d'habitat à protéger
- 80) Zone d'habitat à protéger
- 81) Zone d'habitat à protéger
- 82) Zone d'habitat à protéger
- 83) Zone d'habitat à protéger
- 84) Zone d'habitat à protéger
- 85) Zone d'habitat à protéger
- 86) Zone d'habitat à protéger
- 87) Zone d'habitat à protéger
- 88) Zone d'habitat à protéger
- 89) Zone d'habitat à protéger
- 90) Zone d'habitat à protéger
- 91) Zone d'habitat à protéger
- 92) Zone d'habitat à protéger
- 93) Zone d'habitat à protéger
- 94) Zone d'habitat à protéger
- 95) Zone d'habitat à protéger
- 96) Zone d'habitat à protéger
- 97) Zone d'habitat à protéger
- 98) Zone d'habitat à protéger
- 99) Zone d'habitat à protéger
- 100) Zone d'habitat à protéger

Parc Éolien de la Marche Boisée
Plan d'ensemble

Logo of the environmental authority and other project details.









